



Secondes-Premières en 2019-2020, un site pour construire son parcours

Le site **Secondes-Premières 2019-2020** est un outil conçu pour les lycéens en vue de les aider à construire leur projet. Il fournit des repères et des ressources d'information aux élèves. En 5 étapes, ce site permet de comprendre le bac 2021, de découvrir les métiers, le monde professionnel et les formations de l'enseignement supérieur. Ainsi, pas à pas, les lycéens sont guidés pour réfléchir à leurs choix d'études et à la façon de les réaliser.

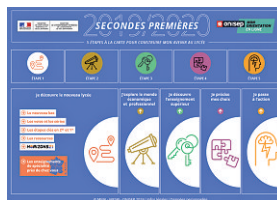
« Secondes-Premières 2019-2020 » est organisé en 5 étapes :

• **Je construis mon parcours au lycée.** Cette étape présente les objectifs du nouveau bac : moderniser et simplifier l'examen, mieux répartir l'évaluation dans le temps et valoriser les efforts des élèves dans la durée, mieux préparer les élèves aux études supérieures, renforcer l'accompagnement à l'orientation. Elle fait un focus sur les étapes clés du lycée en 2de, en 1re et en terminale. Des repères sont donnés sur les étapes et composantes de la démarche d'orientation (accompagnement personnalisé, semaines de l'orientation, journées portes ouvertes, visites d'entreprises, salons...) et sur les interlocuteurs des élèves (professeur principal, psychologue de l'Education nationale...). Une infographie présente le tronc commun, les enseignements de spécialité et les options pour la 1re en voie générale et en voie techno. Un calendrier reprend étapes clés en 1re sous la forme d'un calen-

drier (semaines de l'orientation, contrôle continu, épreuves anticipées au bac, conseils de classe et choix des enseignements de spécialité).

• **J'explore le monde économique et professionnel.** Lors de cette étape, la découverte du monde économique et professionnel est abordée sous plusieurs angles. Pour faire le lien formations/débouchés professionnels, une entrée est dédiée aux secteurs d'activités avec leurs métiers, des données sur l'emploi et les cursus d'études possibles. Une autre approche consiste à présenter une série de métiers regroupés par centres d'intérêt, par secteurs professionnels ou par appétence pour une discipline. Les lycéens peuvent aussi retrouver 21 tchats où témoignent des professionnels. Mettre en lumière des métiers méconnus via des portraits de professionnels constitue également un autre axe d'information. Les élèves sont également amenés à s'interroger sur les enjeux liés au numérique, au développement durable et à la transition écologique. Ils sont encouragés à rencontrer des professionnels, visiter des entreprises et à effectuer des stages

• **Je découvre l'enseignement supérieur.** Cette étape dresse un panorama des voies de formation post-bac et de leurs spécificités : études à l'université, en STS, en IUT, en classes préparatoires aux grandes écoles, en écoles d'ingénieurs, en écoles de commerce et en écoles spécialisées. Sont ainsi



évoqués l'organisation, la durée, la validation des études, les conditions d'admission, le rythme de travail, les pour-suites d'études... Les attendus des formations post-bac (connaissances et compétences pour réussir) font l'objet d'une explicitation pour que les élèves mesurent leur importance au regard de leurs choix d'orientation. L'ensemble des formations et des établissements qui les proposent sont accessibles via un moteur de recherche exhaustif.

• **Je précise mes choix.** Cette étape conduit les élèves à prendre en compte leurs centres d'intérêt, leurs compétences et à identifier leurs points forts et leurs points faibles. Les quiz « Des métiers selon mes goûts » et « Quelles études après le bac » sont conçus pour les aider à formaliser leurs aspirations et leur donner des pistes sur ce qui leur correspond le mieux. Les élèves sont également amenés à cerner les notions de savoir, savoir-faire, savoir-être et à faire le point sur leurs activités au lycée et en dehors du lycée. Ils pourront aussi réfléchir leurs résultats scolaires pour développer leur capacité à s'autoévaluer. Ils sont invités à dialoguer avec les acteurs

de la communauté éducative et à contacter les conseillers du service gratuit de l'Onisep, « Mon orientation en ligne ».

• **Je passe à l'action.** Pour favoriser le développement de l'autonomie et le sens de l'initiative des élèves, cette étape leur suggère plusieurs activités. S'engager dans un projet collectif ou monter un projet leur permet de mobiliser des compétences qui sont à prendre en compte dans l'élaboration d'un projet d'avenir. Ils sont également incités à faire un stage en entreprise, à participer à des concours pédagogiques et à se rendre sur les salons pour découvrir les formations, les métiers et le monde professionnel. Pour tirer parti des forums et des salons dédiés à l'orientation, un mode d'emploi de préparation et d'exploitation des visites de ces manifestations est mis à leur disposition (nature des informations à recueillir, interlocuteurs à rencontrer, les questions à poser...).

EN SAVOIR PLUS

Consultez **Secondes-Premières 2019-2020** un site développé par l'Onisep, en lien avec le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation